

---

**Nombre de membres**

**Séance du 16 décembre 2016**

**en exercice:** 7

L'an deux mille seize et le seize décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 16 décembre 2016, s'est réunie sous la présidence de

**Présents :** 7

**Sont présents:** Paul FAUX, Sylvie CARBONNE, Jacques MERCADAL, Frédéric L'HERMITE, Alice HUIJSER, Jean-Paul ROUQUIER, Loïc MATHE

**Votants:** 7

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Agnès Huijser

---

Une minute de silence est observée à la mémoire du major Rusig, Chef de la brigade de gendarmerie de Traascon, tué dans l'exercice de ses fonctions.

Le maire et la première adjointe ont assisté à la cérémonie qui s'est tenue à Tarascon en présence de M. Cazeneuve, ministre de l'intérieur.

Le maire indique ensuite qu'il a assisté avec ses deux adjoints à la cérémonie de la Sainte Barbe à Tarascon au cours de laquelle un hommage a été rendu par le capitaine Antoniutti à Bernard Mounic.

**Ordre du jour :**

M. le maire demande au conseil de bien vouloir avant l'ordre du jour voter sur la reprise financière du CCAS par la commune. Monsieur le percepteur en a donné le montant : à savoir : **1335.35€**

**Projets municipaux 2017/2020.**

Le maire fait un point sur la santé financière de la commune que l'on peut qualifier de "bonne".

L'endettement annuel est faible et s'élève à 2 800€.

Le conseil examine les différentes propositions de projets à mener dans les trois ans restants du mandat.

\*Plan d'accessibilité : travaux obligatoires pour 2017. devis 16 000€ environ

\*Toiture de la mairie : urgent. Chargés du projet : MM FAUX, MERCADAL, et L'HERMITE

\*Terrasse du gîte : à envisager. Devis à demander. Chargés du projet : MM FAUX, MERCADAL, et L'HERMITE

\*Création d'un gîte d'étape à la maison des pauvres : à étudier très rapidement dans le cadre des contrats de ruralité pour dépôt éventuel du dossier en 2018. Chargés du projet : MM L'HERMITE et ROUQUIER

\*Aménagement du garage en local de chasse pendant la saison : à envisager. Revoir les devis. Chargés du dossier : MM MATHE et ROUQUIER

\*Réfection du parquet de la sacristie : urgent..Chargé du projet : Mme HUIJSER M. ROUQUIER

\*Balisage des sentiers de randonnée : Urgent. Chantier à démarrer au printemps pour débroussaillage au Col de Lastris. Chargés du dossier : MM L'HERMITE et ROUQUIER

\*Enterrement lignes électriques : à envisager. Pas de priorité , voir le SDE09 .Chargés du projet :Mme HUIJSER M. ROUQUIER

\*Réfection du Boulodrome : Non envisagé

\*Amélioration des chemins ruraux : urgent. pour chemin de Lascrous MM MATHE et ROUQUIER

\*Installation de paratonnerre et parafoudre : à envisager. Chargés du projet : Mme HUIJSER et M. ROUQUIER.

\*Nettoyage des terrains en broussaille et opération propreté : Chargés du projet : Mme HUIJSER MM MERCADAL et ROUQUIER

A ces douze projets s'ajoutent deux propositions examinées par le conseil :

\*Installation d'un défibrillateur : à envisager. Chargés du projet : MM L'HERMITE et MATHE

\*Changer les panneaux de signalisation de la route forestière. Chargé du projet : Mme CARBONNE

#### Site internet

M. L'HERMITE fait une présentation du site internet de la commune réalisé avec l'aide de Mme Véronique BOUVIER. L'objet de ce site est de présenter la commune sous tous ses aspects, y compris associatifs et d'assurer la promotion du village. Le maire félicite M. L'HERMITE pour le remarquable travail accompli.

#### Questions diverses

\*Plan Vigipirate

Le maire lit le courrier de Mme la préfète indiquant que le plan Vigipirate est en vigueur jusqu'en mars 2017.

\*Ecobuage

Le maire rappelle que l'écobuage est soumis à des règles très précises et interdit par arrêté préfectoral jusqu'au 20 décembre. Il appelle chacun des habitants à plus grande vigilance pour la sécurité de tous.

\*Office de Tourisme

Le maire informe le conseil de la dissolution du Syndicat mixte de tourisme et annonce à compter du 1er janvier la création d'un office de tourisme intercommunautaire qui regroupe AX-VICDESSOS-QUERIGUT et TARASCON.

\*SMDEA

Le prix de l'eau est pour 2016 de 1€58 le m<sup>3</sup>. En 2010 il était pour les tarifs les plus bas de 0€13 le m<sup>3</sup>.

Les principaux investissements pour 2017, portent sur les stations d'épuration dont celle d'Arignac coûtera 5 400 000€.

\*Chasse

Le maire communique un arrêté préfectoral concernant la présence de l'ours.

Il informe le conseil municipal du courrier adressé au maire par le président de l'ACCA de Quié, M. Didier COURDIL, concernant les limites du terrain de chasse .

Le maire lit ensuite les réponses aux questions posées à l'ACCA de Génat sur le fonctionnement de l'association et sur l'implication des chasseurs dans la vie communale

La séance est levée à 22h30